|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **29ème réunion, virtuelle, 8-12 novembre 2021** | | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  | |  | |
|  | | **Document** **TDAG-2****1/2/17-F** | |
|  | | **13 octobre 2021** | |
|  | | **Original:** **anglais** | |
| Président du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP) | | | |
| Président du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT | | | |
|  | | | |
| **Résumé:**  On trouvera dans le présent document le rapport final du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP), ainsi que des propositions fondées sur le mandat de ce Groupe de travail. Ce rapport est soumis à la réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) ([réunion TDAG-21/2, 8-12 novembre 2021](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/2021/default_21_2.aspx)), pour examen et suite à donner.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à examiner le présent rapport et à approuver les recommandations qui y figurent.  **Références:**  xx | | | |

Introduction

Le GT-GCDT-RDTP a été créé par le GCDT lors d'une réunion tenue du 2 au 5 juin 2020. Son [mandat](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/TDAG_WG_WTDC_Prep.aspx) a été approuvé lors d'une réunion extraordinaire du GCDT tenue ultérieurement le 16 juin 2020, au cours de laquelle M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran) a été nommé Président. Le GT-GCDT-RDTP était ouvert à la participation de tous les États Membres de l'UIT et Membres du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D).

Le GT-GCDT-RDTP a tenu sept réunions en juillet et octobre 2020 ainsi qu'en janvier, mars, avril et septembre 2021. Il a reçu 17 contributions soumises par des États Membres, une organisation régionale de télécommunication et le secrétariat, qui ont été présentées et examinées lors de ces réunions. Les rapports de chacune de ces réunions sont disponibles à l'adresse: [https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/TDAG\_WG\_WTDC.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/TDAG_WG_WTDC.aspx).

Le présent document rend compte des débats et des résultats de la septième réunion du GT‑GCDT-RDTP.

# 1 Ouverture des réunions

1.1 À chaque réunion, le Président a rappelé le mandat en quatre volets du Groupe, à savoir:

– Examiner les Résolutions de la CMDT, ainsi que leur numérotation et leur thème, et étudier leur rationalisation afin d'éviter les répétitions et les doublons avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires. Pour la rationalisation, il convient de tenir compte du fait que certaines Résolutions des Secteurs intègrent des Résolutions de la PP et que, par conséquent, ces Résolutions ne devraient pas être considérées comme des répétitions.

– Aligner les priorités thématiques du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D), les initiatives régionales proposées et les Questions qu'il est proposé de confier aux commissions d'études, en tenant compte des propositions des Commissions d'études de l'UIT-D et des résultats des réunions préparatoires régionales en vue de la prochaine CMDT ayant trait aux Objectifs de développement durable (ODD), et en prenant en considération les grandes orientations du SMSI dont l'UIT est responsable au premier chef.

– Proposer des éléments et formuler des recommandations à l'intention des membres de l'UIT concernant le futur projet de Déclaration.

– Rendre compte des résultats au GCDT, qui se réunira du 12 au 18 novembre 2021.

**1.2 À la dernière réunion du groupe, Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, a félicité tous les membres pour leur précieuse contribution aux travaux du groupe, malgré la pandémie de COVID-19 qui se poursuit.** Elle a remercié en particulier le Président pour son rôle de chef de file et le rôle de coordonnateur qu'il a assumé tout au long du processus. "Vous avez accompli un travail remarquable dans la gestion des travaux de ce groupe", a déclaré Mme Bogdan-Martin, qui a pris acte des progrès considérables accomplis par le groupe au cours des six réunions précédentes, à savoir:

– Élaboration d'un avant-projet de Déclaration d'Addis-Abeba tenant compte des contributions de la plupart des groupes régionaux.

– Élaboration d'un avant-projet de texte contenant les nouveaux domaines thématiques prioritaires, destiné à être examiné par le GCDT à sa prochaine réunion.

1.3 La Directrice du BDT a également fait savoir que le Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle (GT-GCDT-SOP) avait poursuivi ses travaux en vue de l'élaboration du projet de Plan d'action d'Addis-Abeba, compte dûment tenu des contributions du GT-GCDT-RDTP. Le GT-GCDT-SOP a poursuivi ses travaux afin d'élaborer la contribution de l'UIT-D au nouveau plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027, conformément aux orientations du GT-GCDT-RDTP.

1.4 La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (États-Unis), a souhaité au Groupe de travail une réunion fructueuse.

# 2 Adoption de l'ordre du jour

2.1 Les participants ont adopté l'ordre du jour ([Document 51(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0051/en)).

# 3 Rapport de la réunion précédente du GT-GCDT-RDTP

3.1 Le rapport de la sixième réunion ([Document 49(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0051/en)), a été approuvé.

# 4 Priorités thématiques et Déclaration

Priorités thématiques

4.1 Le [Document 53(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0053/en), qui contient une **proposition révisée concernant les priorités thématiques de l'UIT-D**, a été présenté par le Président. À sa cinquième réunion, tenue en avril 2021, le GT-GCDT-RDTP est parvenu à un consensus concernant les quatre priorités thématiques suivantes: **connectivité**; **transformation numérique**; **environnement propice**; et **mobilisation des ressources et coopération internationale**. Une autre proposition concernant une priorité thématique **[Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC]** est toujours à l'étude et figure entre crochets. Le Président a souligné que les domaines thématiques prioritaires visaient à regrouper des questions dans le seul but de créer des synergies, d'améliorer la coordination et de rechercher des gains d'efficacité dans le cadre des travaux du BDT. Ce processus devrait permettre une répartition et une utilisation optimales des ressources. Les éléments qui étayent chaque domaine thématique prioritaire devraient faciliter les travaux du BDT de la même manière que les programmes ont été utilisés par le passé comme outils de mise en œuvre des activités, projets et initiatives de l'UIT-D.

4.2 En outre, les priorités thématiques proposées sont censées orienter la définition des objectifs figurant dans le plan stratégique de l'UIT-D. Les éléments proposés afin d'étayer les priorités thématiques deviendront des résultats dans le plan stratégique. Ces éléments seront établis sous leur version définitive lors de l'élaboration du plan d'action et du plan stratégique, compte tenu des résultats figurant dans le Plan d'action de Buenos Aires. Les éléments énumérés au titre de chaque priorité thématique sont fournis à titre d'exemple seulement.

Observations des participants

4.3 Dans la mesure où le titre complet du [Document 53](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0053/en) est "**Proposition révisée pour les priorités thématiques de l'UIT-D – Quatre priorités thématiques**", le représentant de l'Arabie saoudite a proposé de supprimer le mot "quatre" jusqu'à ce que cette question soit tranchée par le GCDT ou la CMDT. Le représentant de la Fédération de Russie a souscrit à cette proposition et a ajouté que le rapport, sous sa forme actuelle, donne l'impression qu'il n'y aura que quatre priorités thématiques.

4.4 Le représentant de l'Algérie, s'exprimant au nom du Groupe africain, a estimé qu'il était prématuré d'affirmer que "Les quatre priorités thématiques proposées deviendront, en substance, les objectifs du plan stratégique de l'UIT-D" (voir le troisième paragraphe du Document 53), et a souligné qu'il appartenait au GT-GCDT-SOP de formuler cette affirmation, compte tenu des travaux menés à bien par le GT-GCDT-RDTP.

Marche à suivre

4.5 Les participants sont convenus de modifier le Document 53 pour tenir compte de la situation actuelle et de le transmettre au GCDT, en faisant figurer entre crochets la priorité thématique supplémentaire **[Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC]**.

Projet de déclaration

4.6 Le Président a présenté le [Document 52](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0052/en) (**Projet de déclaration d'Addis-Abeba**) et a souligné qu'aucun élément ne figurait entre crochets. Il a remercié les délégués pour leur souplesse, leur compréhension et leur coopération, qui ont permis de parvenir à ce résultat remarquable.

Observations des participants

4.7 Le représentant de la Fédération de Russie a déclaré que le texte, sous sa forme actuelle (c'est-à-dire sans crochets), peut donner l'impression qu'il remporte l'adhésion de l'ensemble du groupe, alors que des délégations souhaitent que certaines des questions qu'elles ont proposées au cours de plusieurs réunions soient prises en considération, par exemple en ce qui concerne les fréquences radioélectriques.

4.8 Le Président a répondu que, bien qu'une discussion ait été menée au sujet des fréquences radioélectriques, il a été conseillé au Groupe d'élaborer une déclaration concise, ciblée et rédigée de telle sorte qu'elle soit compréhensible par les personnes extérieures à l'UIT. En outre, les domaines de travail tels que les fréquences radioélectriques et l'assistance fournie aux pays en développement en matière de gestion du spectre pourraient être intégrés dans le Plan d'action. Les administrations souhaitant ajouter d'autres thèmes avaient semblé satisfaites de ces orientations.

4.9 Le représentant des États-Unis, s'exprimant au nom de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), a relevé que la déclaration était toujours à l'examen par la CITEL et a souscrit aux explications fournies par le Président, selon lesquelles il y a lieu d'établir un projet de déclaration de haut niveau. Au cours des réunions précédentes, la CITEL a souligné que l'objectif devrait être d'élaborer un texte de haut niveau qui s'adresse à des acteurs extérieurs. Dans ce contexte, le représentant de la CITEL considère que le projet de texte actuel est satisfaisant, mais reconnaît également que d'autres considérations seront certainement proposées par d'autres membres à l'approche de la CMDT.

Marche à suivre

4.10 Les représentants de certaines délégations ont souligné qu'il était nécessaire de faire figurer, dans le projet de déclaration actuel, certaines questions qui ont été évoquées lors de plusieurs réunions. Le Président a indiqué que le projet de Déclaration actuel ne constituait pas la version finale et que les délégations pouvaient encore soumettre des propositions à la prochaine réunion du GCDT et à la CMDT.

# 5 Résolutions de la CMDT

Révision de la Résolution 1

5.1 Le Président a présenté le Document [TDAG-WG-RDTP/DT/20](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-210915-TD-0020/en), qui contient une compilation de 80 pages des propositions des membres concernant la révision de la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT, relative au Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT. La compilation a été présentée pour la première fois à la réunion du 30 juin et du 1er juillet 2021, sous la cote [TDAG-WG-RDTP/DT/14](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-210630-TD-0014/en). Lors de cette réunion, les participants n'avaient eu le temps d'examiner que la Section 1 de la

Résolution. Le Document DT/20 contient également des modifications qui ont été approuvées pour la première fois lors de cette réunion, ce qui a permis au GT-GCDT-RDTP de poursuivre ses travaux là où il s'était arrêté.

5.2 Le représentant des États-Unis, s'exprimant au nom de la CITEL, a précisé que la CITEL était en train d'élaborer une proposition régionale relative à la Résolution 1 et préférait, à ce stade, éviter d'examiner chacune des modifications proposées.

5.3 Le représentant de l'Arabie saoudite, s'exprimant en sa qualité de Président du Groupe des États arabes chargé des activités préparatoires en vue de la CMDT, a fait observer que les travaux relatifs à la Résolution 1 étaient toujours en cours au sein de son groupe et qu'il fallait davantage de temps pour mener à bien l'examen de cette Résolution. Il a demandé qu'un déni de responsabilité soit ajouté au début du Document DT/20, afin d'indiquer que les participants à la présente réunion ont pris note des progrès accomplis à ce jour dans les différentes régions en ce qui concerne la Résolution 1 et attendent d'en discuter plus avant dans le cadre du GCDT.

5.4 Le Président a souligné qu'indépendamment du fait que le GT-GCDT-RDTP examine ou non cette résolution, les organisations régionales de télécommunication ou les différentes administrations ont le droit de proposer d'autres modifications lors de la réunion du GCDT ou à la CMDT proprement dite.

5.5 Le GT-GCDT-RDTP a ensuite poursuivi ses travaux sur la Résolution 1 à partir de la Section 2 et a examiné des propositions de modification provenant principalement de la Fédération de Russie, de l'Union africaine des télécommunications (UAT) et des Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D. Le Groupe a approuvé la plupart des modifications et a modifié certaines parties du texte.

Marche à suivre

5.6 Lors de l'examen de la Résolution 1, il a été fait observer que plusieurs organisations régionales de télécommunication n'avaient pas achevé leur examen et souhaiteraient peut-être revoir certaines dispositions durant la réunion du GCDT ou la CMDT proprement dite. Le GT‑GCDT‑RDTP a examiné la Résolution 1 dans toute la mesure possible. Certains éléments entre crochets appellent un complément d'examen.

Révision de la Résolution 2

5.7 Le Président a présenté ses propositions, reproduites dans le [Document 55](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0055/en) intitulé "**Révision des sujets d'étude figurant dans la Résolution 2 de la CMDT**", afin de lancer la discussion. Ce document contient les dix sujets ci-après, chacun étant destiné à faire l'objet d'une Question.

5.8 Suivant cette proposition, une commission d'études mènerait des travaux sur:

– le déploiement des réseaux large bande dans les zones urbaines, rurales et isolées;

– les réseaux et les services de radiodiffusion;

– l'accès des personnes ayant des besoins particuliers aux réseaux et aux services de télécommunication/TIC;

– la protection des consommateurs, notamment la conformité, l'interopérabilité, l'authenticité des dispositifs, la protection de la vie privée et des données des utilisateurs et le coût des services;

– les communications d'urgence au service de l'atténuation des effets des pandémies et d'autres catastrophes.

5.9 L'autre commission d'études mènerait des travaux sur:

– les technologies, applications, plates-formes et cas d'utilisation qui se font jour (par exemple l'IoT, l'apprentissage automatique, les OTT);

– la cybersanté;

– la cybersécurité;

– la protection de l'environnement (déchets d'équipements électriques et électroniques, applications et services fondés sur les TIC dans d'autres secteurs, par exemple l'agriculture);

– l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, l'accent étant mis sur les bandes au-dessus de 2,5 GHz (réseaux et services 5G et 6G).

5.10 Le représentant du Zimbabwe a présenté la contribution figurant dans le Document 56, intitulé "**Modification des propositions de révision des sujets d'étude figurant dans la Résolution 2 de la CMDT**". Le représentant du Zimbabwe s'est félicité de la liste des sujets d'étude présentés dans le [Document 55](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0055/en) et a proposé que, dans l'éventualité où chacun de ces sujets ferait l'objet d'une Question distincte, le thème relatif au "déploiement des réseaux et des services large bande dans les zones urbaines, rurales et isolées" soit scindé en deux, de manière à accorder l'attention voulue aux zones rurales et isolées.

5.11 Le représentant du Zimbabwe a également indiqué que la majeure partie des 3,7 milliards de personnes qui ne sont toujours pas connectées résident dans des zones rurales et isolées. Le fait d'associer une étude consacrée aux zones urbaines à une autre consacrée aux zones rurales et isolées pourrait avoir pour effet de mettre davantage l'accent sur le déploiement d'une connectivité dans les régions qui n'en bénéficient toujours pas dans les zones urbaines, là où cela procure une valeur commerciale, plutôt que sur le développement de la connectivité dans les zones rurales et isolées.

5.12 Le représentant du Zimbabwe a également proposé d'inclure un sujet d'étude sur le cyberenseignement, de la même manière que la question de la cybersanté a été proposée en tant que thématique indépendante. Dans le monde entier, le secteur de l'éducation a été durement touché par la pandémie de COVID-19, et de nombreux jeunes, en particulier dans les zones rurales et isolées, n'ont pas été en mesure d'aller à l'école durant une grande partie de 2020 et de 2021.

Observations et points de vue des participants

5.13 Le représentant de la Fédération de Russie a fait observer qu'il était prématuré d'envoyer le Document 55 aux Commissions d'études de l'UIT-D; que les thèmes proposés devraient être mieux adaptés aux besoins des pays en développement, afin de ne pas faire double emploi avec les travaux du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T); et que des discussions supplémentaires sur la proposition du Président pourraient avoir lieu au sein du GCDT.

5.14 Le représentant du Brésil a souligné l'importance des sujets proposés et a fait siennes ces observations. Il s'est dit préoccupé essentiellement par le fait que, d'un côté, la réduction du nombre de Questions entraînerait des gains d'efficacité et permettrait de réduire la durée des réunions et de rassembler plus de participants, mais que, de l'autre, il serait difficile de définir précisément la portée de Questions de nature générale. Le représentant du Brésil a souscrit à la

proposition du représentant du Zimbabwe consistant à faire des communications dans les zones rurales et isolées une question à part entière, et a fait observer que la CITEL menait encore des discussions sur différents sujets d'étude, notamment sur le sujet en question.

5.15 Le représentant des États-Unis s'est rallié au point de vue des intervenants précédents, mais a souligné la nécessité de déterminer s'il fallait adopter une approche descendante ou ascendante en ce qui concerne les Questions à l'étude. En particulier, le représentant des États‑Unis a souscrit à la proposition du représentant du Zimbabwe selon laquelle, eu égard à l'importance que revêt le déploiement du large bande, les zones rurales et isolées devraient faire l'objet d'une Question distincte. Il a également souscrit à la proposition visant à examiner la question du cyberenseignement. Le questionnaire sur la cybersanté existe depuis plusieurs cycles d'études. Le représentant des États-Unis a reconnu que, compte tenu de la pandémie, la cybersanté constitue un domaine important, mais a proposé que les autres applications de cybersanté soient examinées dans le cadre des commissions d'études, des groupes régionaux, du GCDT et d'autres instances.

5.16 Le Président a remercié le représentant du Zimbabwe pour sa contribution ainsi que les délégués pour cette discussion animée. Cette proposition a indéniablement stimulé le débat.

Prochaines étapes

5.17 Suivant la décision prise par le GCDT, les réunions extraordinaires des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D, qui auront lieu en octobre 2021, porteront sur la révision de la Résolution 2 de la CMDT. Le Président du GT-GCDT-RDTP soumettra un document d'information à la prochaine réunion de la commission d'études en octobre. Les commissions d'études soumettront leur conclusions directement au GCDT.

# 6 Clôture

6.1 Au nom de la Directrice du BDT, Mme Doreen Bogdan-Martin, M. Stephen Bereaux, Adjoint à la Directrice du BDT et Chef du Département de la coordination des activités hors siège, a félicité M. Sharafat pour les progrès remarquables qui ont été accomplis sous sa direction et l'a remercié pour le temps et les efforts inlassables qu'il a consacrés au travaux de ce groupe. M. Bereaux a ensuite encouragé tous les délégués à participer à l'initiative **En route pour Addis** à l'occasion d'une manifestation parallèle (20 septembre 2021) qui se tiendra à l'occasion de la 76ème Assemblée générale des Nations Unies. L'objectif de cette manifestation est de lancer officiellement la **Coalition pour le numérique "Partner2Connect"**, alliance multi-parties prenantes visant à promouvoir une connectivité efficace et la transformation numérique dans les pays les plus difficiles à connecter, notamment dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

6.2 Mme Roxanne McElvane Webber a remercié le Président pour le travail colossal qui a été accompli et a lui a adressé ses félicitations pour les résultats obtenus, qui constituent des réalisations utiles en vue de la CMDT-22. "Nous savons que vous n'avez pas achevé vos travaux, mais ce groupe en a terminé. Nous attendons avec impatience de tirer parti des travaux de qualité que vous avez dirigés", a-t-elle déclaré.

6.3 Le Président a remercié Mme McElvane Webber pour ses propos aimables et a déclaré qu'il avait réellement apprécié la manière dont elle a dirigé les débats et ses encouragements tout au long des réunions du groupe. "Vous avez toujours été présente à nos réunions, ce qui est une source d'inspiration pour nous tous." Il a remercié le GCDT pour la confiance qu'il lui a témoignée ainsi que tous les délégués pour leur participation active. Il a particulièrement remercié le secrétariat pour son travail considérable.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_